



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



TABLE DES MATIÈRES

Insertion socioprofessionnelle	5
Navigation	7
Préservation & collecte de déchets	10
Sensibilisation	13
Vie associative	15
Perspectives 2025	16
Ils nous soutiennent	17



PRÉAMBULE

Si l'année 2024 devait permettre à l'association d'asseoir son modèle économique, alliant atelier chantier d'insertion professionnelle et éducation populaire, l'événement des Jeux Olympiques et Paralympiques ainsi que les nombreux changements de gouvernement ont apporté plus d'incertitudes que de sérénité à l'association Au Fil de l'Eau.

Bien que la structure ait pu participer à la dynamique économique des Jeux Olympiques et Paralympiques grâce, notamment, à une commande de campagne de ramassage de déchets sur le Canal Saint-Denis, l'héritage des Jeux reste très peu tangible en matière d'opportunités de marchés réservés à l'insertion par l'activité économique.

Néanmoins, l'association clôt ses comptes annuels 2024 avec un excédent de 7031€, démontrant ses capacités à chercher les moyens de s'adapter aux évolutions permanentes de la conjoncture.

D'un point de vue des ressources humaines, les ateliers chantiers d'insertion ont pu bénéficier d'une réévaluation à la hausse des emplois temps plein conventionnés pour répondre à l'augmentation de l'activité. L'encadrement des salariés en transition professionnelle a aussi été renforcé par l'embauche d'un encadrant technique écologie-rivière en CDI, un encadrant pilote saisonnier et de deux médiatrices pédagogiques fluviales en CDD d'usage.

A l'instar de 2023, l'équipe et les bénévoles ont globalement su répondre aux orientations stratégiques fixées à la dernière Assemblée Générale, à savoir :

- **Trouver un nouveau local abritant le siège de l'association et le local technique et commencer un déménagement progressif.** Après des négociations, le Département du Val-de-Marne a proposé à l'association d'occuper, dans le cadre d'une convention quinquennale, les anciens bureaux des services départementaux de la voirie et de la sécurité routière. Le transfert de la base technique d'Au Fil de l'Eau de Vitry-sur-Seine à Rungis s'est ainsi fait en février 2024. Le déménagement du siège de l'association pourra se faire sous réserve des conclusions de l'étude de faisabilité réalisée fin 2024/début 2025.
- **Essaier le projet d'atelier chantier d'insertion porté par Au Fil de l'Eau au territoire parisien,** sur lequel d'importants besoins de recrutement dans le secteur de l'eau et de la navigation ont été identifiés. Les discussions avec la DRIEETS 75 ont conclu à un gel de l'initiative, en raison de l'impossibilité de l'Etat à s'engager financièrement dans le soutien à la création de nouveaux dispositifs de ce type à Paris.
- **Développer les activités de lutte contre la pollution des cours d'eau.** L'équipe de l'association et le bateau collecteur de déchets, l'Ancistrus, ont été mobilisés pour une campagne de ramassage continu de 3 mois et demi sur le Canal Saint-Denis. 3



salariés permanents ont suivi la formation “Lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbure en milieu fluvial” dispensée par le Cèdre en mai 2024.

- **Améliorer la performance énergétique des bateaux.** En 2024, l'association a pu rassembler les financements nécessaires à l'expérimentation de l'électrification d'un de ses passeurs de rives. Le projet a été engagé avec le bureau d'études et chantier naval Naviwatt en fin d'année. Les travaux et les tests en navigation auront lieu en 2025.
- **Consolider la vie associative et fidéliser l'implication des bénévoles.** Une nouvelle administratrice a fait son entrée en Conseil d'Administration suite à la dernière Assemblée Générale. Les matinales bénévoles mensuelles ont permis l'engagement de près d'une dizaine de nouvelles forces vives.
- **Optimiser le fonctionnement interne** en réorganisant les ressources humaines par l'intégration d'un nouvel organigramme et en redéfinissant les rôles et les responsabilités de chaque poste permanent pour mieux servir le projet associatif. Une **co-direction** mixte a été créée ainsi qu'une **cellule opérationnelle** composée de 3 cadres techniques. Sur ce point, l'association a bénéficié d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de la BGE ADIL.

Tout en prenant en compte les enjeux contemporains, Au Fil de l'Eau continue d'affirmer les valeurs et la vision de son projet associatif qu'elle défend depuis plus de 40 ans : **dans une approche d'éducation populaire, accompagner les citoyens, notamment les personnes éloignées de l'emploi, dans le développement de leurs capacités à faire harmonie avec les cours d'eau et l'environnement qui les entourent.**



INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

En 2024, Au Fil de l'Eau a accompagné 36 salariés en transition professionnelle via son Atelier Chantier d'Insertion (ACI) du Val-de-Marne, et 10 salariés sur celui des Passeurs de Marne en Seine-Saint-Denis. Dans le cadre des JOP 2024, le **nombre d'emplois temps plein conventionnés a été revu à la hausse** pour répondre aux besoins de production. Ainsi, l'ACI du Val-de-Marne comptait 11,30 ETP pour 10,8 ETP consommés sur l'année et celui de Seine-Saint-Denis comptait 4,2 ETP pour 4,3 consommés.

Les taux de sortie dynamiques sont respectivement de 60% (dont 40% de sorties en CDI ou CDD de plus de 6 mois) et de 0%. Ce dernier chiffre s'explique par le fait que les 3 sorties (2 en emploi et 1 autre) de l'ACI des Passeurs de Marne ont eu lieu en janvier 2025. Elles ne peuvent pas être comptabilisées en 2024. Suite à la demande de la DRIEETS de Seine-Saint-Denis de dissocier juridiquement et administrativement les deux dispositifs d'insertion par l'activité économique d'Au Fil de l'Eau, l'ACI 93 Passeurs de Marne a obtenu un numéro de SIRET propre en 2024.

Conformément aux objectifs fixés par la DRIEETS, l'association a réalisé [une vidéo](#), avec le soutien du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, pour **déconstruire les stéréotypes de genre dans les métiers de la navigation et favoriser l'inclusion des femmes.**

La 3ème et dernière année dans le programme SEVE Emploi avait notamment pour objectifs **la consolidation des partenariats avec les entreprises, l'amélioration des suivis en emploi et la création d'évènements RH.** Un stage longue durée d'appui à la relation-entreprise a permis de soutenir la mise en œuvre du plan d'actions. Ainsi, deux temps forts ont été organisés. En mars 2024, un ancien salarié en transition professionnelle est venu **témoigner** auprès des publics en parcours et partager son retour d'expérience sur l'outil "période de mise en situation en milieu professionnel" ainsi que sur sa sortie en emploi en tant que matelot. Puis, en octobre 2024, l'évènement [Cap'Embauche](#), entendu comme un job dating inversé, a eu lieu. Les entreprises volontaires ayant des besoins de recrutement sont venues à la rencontre des salariés en transition professionnelle pour étudier les passerelles emploi possibles. Fort de son succès, HAROPA Port, partenaire de longue date de l'association, a proposé de déployer cette action à Bonneuil-sur-Marne avec les entreprises du port au premier trimestre 2025. Ces rencontres entre salariés en transition professionnelle et employeurs sont primordiales pour **déconstruire les stéréotypes liés à l'insertion par l'activité économique et favoriser les immersions en entreprise.** En 2024, 17 périodes de mise en situation en milieu professionnel ont été réalisées, tous ACI confondus.

Pour accompagner la définition d'un projet professionnel et la sortie en emploi des salariés en transition, Au Fil de l'Eau propose un **parcours de formation pré-qualifiant voire qualifiant.** Les salariés en transition professionnelle passent les premiers secours civiques



de niveau 1 (PSC1), le brevet de natation, le permis plaisance option eaux intérieures et la certification “homme de pont”. L'obtention du PSC1 et du brevet de natation rend possible la délivrance de “l'attestation spéciale passagers” allégée par la DRIEAT.



**FORMATION EN CRR FLUVIAL
POUR NOS SALARIÉS EN
TRANSITION PROFESSIONNELLE !**

www.aufildeleau.eu



Pour la première fois depuis la réforme européenne des formations à la navigation et après des négociations sur les coûts pédagogiques avec l'organisme de formation Fluvia, Au Fil de l'Eau a pu former 2 salariés en transition professionnelle **au titre d' "Expert en Navigation à Passagers"** (ENP). Par ailleurs, pour mieux communiquer avec les autorités compétentes et de bateau à bateau, 8 salariés en parcours, ayant un projet de sortie en emploi dans le secteur de la navigation, ont passé le **Certificat Restreint Radiotéléphoniste (CRR) - VHF (Very High Frequency)**.

Pour mieux lever les freins sociaux à l'emploi, Au Fil de l'Eau a été accompagnée par les équipes de la Maison Commune des Addictions, des

Troubles Mentaux et de la Santé sur la question de la **prévention des addictions en milieu professionnel**. Le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** a été repris en ce sens.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Sur le volet économique, **le financement du fonctionnement des ateliers chantiers d'insertion est de plus en plus complexe**.

Même si l'ACI du Val-de-Marne a pu bénéficier d'une subvention de 26 000€ au titre du Fonds Social Européen AMUPLIE 94, les dépenses de personnel réalisant des missions d'accompagnement, d'encadrement et de développement économique en dehors des postes traditionnels “Conseiller en Insertion Professionnelle” et “Encadrant technique”, ne sont pas valorisables dans les demandes de subvention. L'atteinte des objectifs fixés par les DRIEETS, à savoir augmenter les sorties en emploi et cibler davantage certains publics, ne peut se faire sans une prise en compte de l'évolution des métiers des personnes qui y concourent au quotidien. Par là, il faut entendre que **les postes autrefois considérés comme des fonctions support sont aujourd'hui parties prenantes des parcours d'accompagnement**. Ils participent notamment au sourcing des offres de recrutement, au repérage d'activités de production, à l'animation d'ateliers de valorisation des atouts ainsi qu'au suivi des PMSMP et des sorties en emploi. **Face à cette évolution, il devient urgent que les autorités publiques revoient les calculs de l'aide apportée aux structures de l'insertion par l'activité économique qui répondent à des missions de services publics.**



aufildeleau.eu



NAVIGATION

A. NAVIGATION EN FRANCILIEN

Le Francilien a navigué 90 jours en 2024, principalement dans le cadre de la programmation Cap sur la Marne portée par Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis-Tourisme, l'office de tourisme de Marne & Gondoire et l'Office de Tourisme de Paris Vallée de la Marne. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont eu **un impact négatif sur la disponibilité des pilotes prestataires** d'Au Fil de l'Eau, étant mobilisés sur la préparation de la cérémonie d'ouverture. L'association a tout de même pu accueillir des groupes de jeunes au quatrième trimestre et les sensibiliser aux enjeux de l'eau, grâce à la subvention Fonds Publics et Territoires de la Caf du Val-de-Marne. Certaines commandes de croisières privées (particuliers ou séminaires d'entreprises) ont été honorées.

Au-delà d'être un **marqueur de l'identité du territoire**, le Francilien est un **outil d'éducation populaire** et un **outil d'insertion professionnelle** pour les salariés accompagnés par l'association. Pour aller plus loin dans la dynamique de transition énergétique de sa flotte, Au Fil de l'Eau envisage d'**étudier les faisabilités techniques et financières du verdissement** de son bateau à passagers en 2025, celui-ci devant faire l'objet de travaux de mise aux normes européennes tous les 5 ans.



Crédit photo : Au Fil de l'Eau - croisière en Francilien 2024



B. NAVIGATION EN CATALANTE

L'ensemble des services de mobilité fluviale présentés ci-dessous sont assurés par des salariés en transition professionnelle, formés au préalable. Ils occupent les **fonctions de pilote, de matelot et d'agent de quai** et **sont systématiquement encadrés par un salarié de l'équipe permanente**.

La **fréquentation des passeurs de rives est stable** (-24 passagers) par rapport à 2023. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 semblent n'avoir eu que peu d'influence sur l'utilisation des bacs traversiers. En revanche, l'été ayant été pluvieux et orageux, l'association a enregistré des journées avec des taux de fréquentation anormalement bas.

	PASSEUR DE CHOISY-LE-ROI	PASSEUR DE NOGENT-SUR-MARNE / CHAMPIGNY-SUR-MARNE	PASSEUR DE JOINVILLE-LE-PONT / NOGENT-SUR-MARNE	TOTAL
NOMBRE DE JOURS	54 jours de navigation	41 jours de navigation	41 jours de navigation	/
NOMBRE DE PASSAGERS	7689 passagers	4449 passagers	4074 passagers	16 212 passagers



Crédit : Au Fil de l'Eau - Passeur de rives de Nogent-sur-Marne/Joinville-le-Pont

En novembre 2024 c'est-à-dire après service fait, l'association a appris que le Département du Val-de-Marne, co-financeur avec la ville, n'accordait finalement pas de subvention au passeur de rives de Choisy-le-Roi. Le budget de l'action se retrouve déficitaire. Au Fil de l'Eau espère pouvoir négocier avec le Département en 2025 pour trouver une solution de rééquilibrage financier. Cette situation est d'autant plus préoccupante que **le projet de lancement de l'expérimentation d'un passeur de rives électrique a pu avancer en 2024**. En effet, l'association est parvenue à rassembler près de 95 000€ de subventions d'investissement pour **changer la motorisation** du *Catalogue*, utilisé pour le service de Choisy-le-Roi. Les études de faisabilité et les travaux d'électrification ont été engagés avec le cabinet d'études et chantier naval Naviwatt en décembre 2024 pour des premiers essais en navigation prévus à l'été 2025.



Par ailleurs, **le format des Passeurs de Marne en Seine-Saint-Denis a évolué en 2024**. D'un côté, la ville de Gournay-sur-Marne a suspendu la convention de subvention en raison des difficultés de remise en état du ponton. Après concertation avec la ville de Neuilly-Plaisance, **des croisières non-commentées en boucle, au départ du quai Devambez**, ont été proposées. Les balades de 50 minutes ont été commercialisées (5€ par adulte, 2,50€ par enfant) sur ExploreParis et sur place, au niveau du ponton d'accueil. 722 passagers ont bénéficié du service. De plus, **Au Fil de l'Eau s'est adaptée à l'arrivée des bateaux-bus proposés par la société RiverCat en partageant les escales fluviales de la Marne sur ses créneaux d'activités**. La communication externe a été reprécisée en milieu de saison pour éviter les confusions entre les deux offres auprès des usagers.

Plus en amont de la Marne, l'association a réalisé 4 journées de **croisières commentées de découverte de la Réserve Naturelle des îles de Chelles** dans le cadre d'une subvention accordée par la Maison de l'Environnement Vagabonde de Paris Vallée de la Marne. 148 passagers ont été accueillis.



Crédit photo : Au Fil de l'Eau - salariées en transition professionnelle en navigation

Subventionnées par la ville de Saint-Maur-des-Fossés, les **croisières commentées de la partie saint-maurienne de la Boucle de la Marne** ont permis de sensibiliser 2285 passagers à la biodiversité des îles de la Marne, soit 32 jours de navigation. Néanmoins, **la fréquentation a baissé de 20%** ce qui peut s'expliquer par plusieurs hypothèses : les Jeux Olympiques et Paralympiques, la météo orageuse de l'été, l'apparition de nouvelles offres de navigation sur la Marne et/ou la hausse du tarif enfant (5€ au lieu de 4€). Cependant, parmi les passagers, 800 sont des jeunes de moins de 12 ans. Cette activité demeure **un moyen d'éducation à l'environnement pour les générations futures**.

Pour finir, les **croisières pédagogiques**, action emblématique de l'association, sont en danger. Les montants alloués par le Département du Val-de-Marne sont passés progressivement de 103 046€ en 2021 à 16 700€ en 2024 soit une **baisse de près de 84% en 4 ans**. En fin d'année, il a été annoncé à l'association que **la collectivité territoriale mettrait fin à son soutien à ce dispositif en 2025**.



PRÉSERVATION & COLLECTE DE DÉCHETS

Le **pôle écologie-rivière** regroupe les travaux d'entretien et d'aménagement des berges et des zones humides franciliennes. Dans une approche de génie végétal, les équipes interviennent pour **lutter contre le phénomène d'érosion et favoriser la qualité des écosystèmes naturels**. Depuis fin 2023, l'équipe permanente du pôle est constituée d'une cheffe de projet écologie-rivière et de 2 encadrants techniques.

Conformément aux orientations stratégiques fixées à l'Assemblée Générale de 2023, les efforts de développement ont été portés sur **la collecte de déchets flottants au moyen de l'Ancistrus**. Suite à la demande de la ville de Paris et en partenariat avec l'entreprise Fayolle, Au Fil de l'Eau a collecté les déchets sur le Canal Saint-Denis pendant près de 3 mois et demi, 7 jours sur 7. Au total, ce sont 10,4 tonnes de déchets qui ont été collectées. Cette opération de grande ampleur, tant sur le plan opérationnel que financier et qui s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, a eu une certaine **résonance médiatique**. Plusieurs médias publics et privés ont parlé de l'association et de son engagement en faveur de la qualité de l'eau.

En mai 2024, 3 salariés permanents ont été **formés par le Cèdre à la gestion des pollutions accidentelles par hydrocarbures en milieu fluvial**. Cette formation a été co-prise en charge par UNIFORMATION et par la Fondation Placoplatre.



Crédit photo : Au Fil de l'Eau - collecte de déchets flottants sur le Canal Saint-Denis 2024



Le potentiel de l'Ancistrus mérite encore d'être déployé. En effet, au-delà de la collecte de déchets flottants, il est en capacité d'**aspérer les huiles et les hydrocarbures** mais aussi de **faucarder**, c'est-à-dire retirer les algues qui obstruent la circulation sur la voie d'eau.

Au Fil de l'Eau envisage plusieurs pistes pour dynamiser les commandes en 2025 : **faire un appel à un mécénat de compétences** dans le cadre d'une mission de "structuration des offres de l'Ancistrus" et **participer à des salons d'exposition** dédiés à l'entretien des cours d'eau. Autre sujet lié au bateau : il a pu être sécurisé dans un hangar industriel par le biais d'une convention de mécénat de 12 mois avec l'entreprise SEGRO. Il est primordial pour l'association de trouver une **solution de stockage stable et sécurisée** dans le Val-de-Marne ou en Seine-Saint-Denis, quand le bateau n'est pas en service. L'association, agréée protection de l'environnement, compte également sur le **soutien des décideurs publics pour lui donner les moyens de contribuer à la réalisation des ambitions politiques en lien avec la voie d'eau.**

En parallèle, Au Fil de l'Eau continue de **réaliser, en catalante, des campagnes manuelles de ramassage de déchets flottants**, notamment dans le cadre du marché signé avec le Syndicat Marne Vive pour l'entretien de la Marne entre Vaires-sur-Marne et la Confluence. L'association **intervient aussi à la demande** pour d'autres institutions publiques comme le Département du Val-de-Marne, la ville d'Alfortville ou des acteurs privés tels Veolia, HAROPA Port, Valophis.



Côté Seine, pour le compte de la ville de Choisy-le-Roi, l'associationH poursuit ses interventions d'**entretien de la darse et du quai des Gondoles.**

Dans le cadre d'un **marché réservé signé avec le Département du Val-de-Marne**, les équipes d'Au Fil de l'Eau sont intervenues régulièrement pour **entretenir les berges et les zones humides départementales.**

Crédit photo : Au Fil de l'Eau - entretien Parc départemental des Marmousets 2024

Côté Marne, d'importants travaux de préservation et d'aménagement ont été réalisés sur l'Île des Loups, située au Perreux-sur-Marne, pour le compte de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois. Le projet de reconstruction de la ripisylve de l'Île, soutenu financièrement par la Fondation du Patrimoine, a progressé avec **la réalisation de l'inventaire faune/flore 4 saisons, en partenariat avec le cabinet d'études écologiques Wild Trees.** Par ailleurs, Au Fil de l'Eau a continué ses opérations d'**entretien de la**



Réserve Naturelle des Îles de Chelles et de la Gondoire dans le cadre d'un marché conclu avec la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne. Elle s'occupe notamment de **l'extraction des espèces invasives telles que la Renouée du Japon**. L'association est aussi intervenue, comme depuis plusieurs années, sur **l'Île de Gournay-sur-Marne et sur l'Île Godet à Torcy**.

En 2024, l'association observe **une tendance à l'éloignement géographique des zones où on lui demande d'intervenir**. Dans le même temps, les demandes portant sur ses territoires d'intervention historiques (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis) se font de moins en moins nombreuses. Au Fil de l'Eau a ainsi travaillé en Seine-et-Marne pour 3 entreprises sur des chantiers différents. Une des prestations a consisté à **protéger des jeunes arbres dans le cadre d'un reboisement forestier à Montgé-en-Goële**. L'autre s'inscrit dans une dynamique de **compensation écologique au port de Montereau-Fault-Yonne via la renaturation des berges**. La dernière est la **revalorisation d'une zone humide à Rouvres** et a été rendue possible avec l'appui de Chantier École Ile-de-France.



Crédit photo : Au Fil de l'Eau - végétalisation des berges du Port de Montereau-Fault-Yonne

Les besoins des territoires en matière de travaux écologiques sont croissants. Au-delà de l'exécution, l'association a **les compétences pour construire des projets dans une logique d'ingénierie**. Fin 2024, une réflexion a été amorcée avec le Cluster Eaux Milieux Sols, l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre et la Banque Populaire des Rives de Paris pour lutter le plus efficacement possible contre la Renouée du Japon présente dans les Lacs de l'Essonne à Grigny. Au Fil de l'Eau porte un grand intérêt pour ce type de co-construction et souhaite pouvoir les développer en 2025.



SENSIBILISATION

En 2024, le dispositif Adulte-relais porté par l'Etat dans le cadre de la Politique de la Ville a été suspendu ce qui a contraint l'association à **renoncer à l'embauche d'un médiateur.rice auprès des populations** dont les missions consistaient à mobiliser les publics des quartiers prioritaires sur ses actions et consolider les relations partenariales locales. Néanmoins, Au Fil de l'Eau a créé **deux postes de médiateurs pédagogiques fluviaux** en CDD suite à l'attribution d'un marché public d'éducation à l'environnement du SIARCE. Plus précisément, ce marché s'est traduit par la réalisation de cycles pédagogiques de 3 ateliers (2 en salle et 1 balade naturaliste) auprès de 58 classes de primaire implantées sur le territoire du syndicat (Essonne, Seine-et-Marne, Loiret). Il est important de préciser que, dans le cadre des parcours de retour à l'emploi des personnes en transition professionnelle, celles-ci interviennent en tant qu'**assistant pédagogique**.



Crédit : Au Fil de l'Eau - balade pédagogique sur la Marne 2024

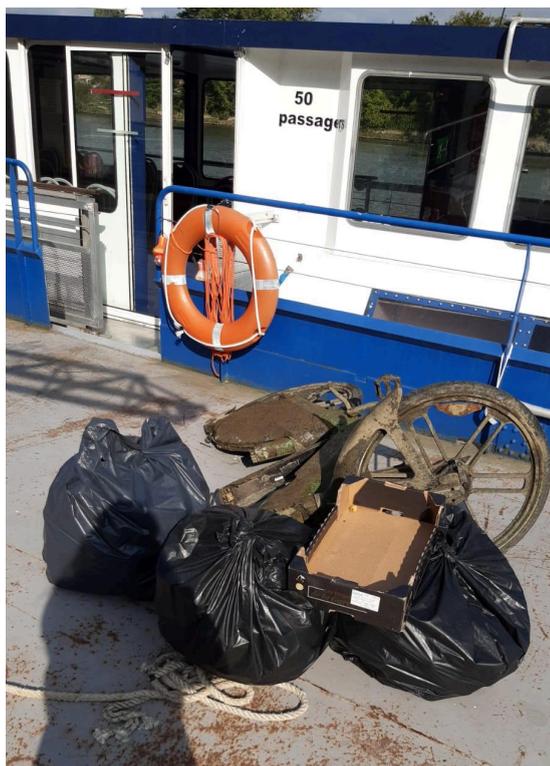
Dans la même approche, la **programmation Défi Marne** a été reconduite entre janvier et juin grâce au soutien de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois (EPT 10), en cohérence avec son Plan Climat Air Energie et Territoire. Forte de son succès, cette activité a été proposée à davantage de classes qu'en 2023. Ainsi, 13 classes ont bénéficié des cycles pédagogiques composés de 5 séances. Parmi elles, 4 ont lieu en salle et la dernière se fait en croisière sur la Marne à bord des Catalantes de l'association. La progression pédagogique permet de travailler sur les thèmes suivants : **biodiversité et patrimoine, cycles de l'eau naturels et artificiels, changements climatiques et leurs impacts sur la Marne, tri et prévention des déchets sur les milieux aquatiques, découverte de l'île des Loups et du domaine fluvial**.



A l'instar de 2023, les **croisières-visites de l'île des Loups pour les enfants** de Paris Est Marne & Bois inscrits en centre de loisirs ont eu lieu pendant l'été. La subvention de l'EPT 10 a été abondée par une subvention du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne. Ainsi, 771 enfants et 89 accompagnateurs ont pu découvrir cette réserve naturelle durant la saison.

De par les **valeurs d'éducation populaire** qu'elle porte et par son **agrément Association éducative complémentaire de l'enseignement public**, Au Fil de l'Eau a une attention toute particulière à l'éco-sensibilisation de la jeunesse. Pour **développer ses actions de cycles pédagogiques**, l'association a bénéficié d'une subvention de la Fondation SNCF et une autre de la Fondation BNP Paribas. Ce sont les écoles accueillant des **enfants résidant en quartier politique de la ville** qui ont été ciblées pour bénéficier en priorité de ces actions.

Certains établissements mobilisent également les fonds de leur **coopérative scolaire** pour organiser des croisières pédagogiques. Ces commandes ont représenté près de 20 000€ de recettes pour l'association en 2024. Une convention de partenariat avec le lycée International de Noisy-le-Grand a aussi été signée pour **sensibiliser les éco-délégués** aux enjeux environnementaux contemporains.



En parallèle de ces actions à destination de la jeunesse, Au Fil de l'Eau déploie des **opérations de sensibilisation pour le grand public ou le public professionnel**. En effet, avec le soutien d'Est Ensemble (Fonds Zéro Déchet) et du SYCTOM, l'association peut **accompagner 5 grands groupes et 10 PME ou collectivités à la réalisation d'un diagnostic déchets et à l'élaboration d'un plan d'actions** pour réduire leur impact environnemental, sur les milieux aquatiques notamment. Chaque année, ce sont une dizaine d'entreprises qui font appel à Au Fil de l'Eau pour organiser des **teambuildings**. Très souvent, les collaborateurs choisissent l'action "La Collect'ive" au cours de laquelle ils contribuent à la dépollution de la voie d'eau en ramassant les déchets.

Crédit photo : Au Fil de l'Eau - Teambuilding La Collect'ive 2024

Côté grand public, Au Fil de l'Eau a animé des **balades naturalistes** sur les sites gérés par la Végétale et le long des berges de Seine à l'Île Saint-Denis avec le soutien de Plaine Commune (appel à projets Fabriques d'Avenirs) et de la ville. Le dispositif **Quartier d'Eté** porté par l'Etat permet de mettre en œuvre des croisières à la découverte du patrimoine de la Seine et de la Marne pour les familles de Choisy-le-Roi et Saint-Maur-des-Fossés résidant en quartier prioritaire.



VIE ASSOCIATIVE

Au niveau de la gouvernance, une **nouvelle administratrice a fait son entrée au sein du Conseil d'Administration** à la suite de la dernière Assemblée Générale Ordinaire. **L'engagement bénévole représente 0,5 emploi temps plein. L'équipe regroupe une vingtaine de bénévoles actifs.**

2024 est une année de **continuité de la dynamique instaurée en 2023** qui se traduit, entre autres, par le renouvellement des temps d'échanges mensuels organisés par les bénévoles. Ces **"matinales" du samedi** sont ouvertes à tous.tes et permettent de découvrir l'association, de renforcer la convivialité et/ou de s'engager sur des actions concrètes.

Tout au long de l'année, les bénévoles participent à des missions de **navigation** (entraîner les salariés en transition à la navigation, piloter les catamarans, etc.), d'**accompagnement des salariés** (animer des ateliers de confiance en soi, préparer à l'entretien d'embauche, former à l'utilisation des outils informatiques), de **préservation des milieux** (collecter les déchets) et de **participation à la vie associative** (mobiliser des publics, relire des dossiers, contribuer à des groupes de travail, tenir des stands).



Crédit : Au Fil de l'Eau - Passeur de rives de Choisy-le-Roi

Au Fil de l'Eau travaille aussi à la **montée en compétences des bénévoles en leur proposant des actions de formation dont certaines sont prises en charge par le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)**. Au mois d'avril, les bénévoles ont pu bénéficier d'une formation sur l'animation des croisières de Saint-Maur-des-Fossés ainsi que sur la mécanique des bateaux. Pour la 2^{ème} année de suite, Au Fil de l'Eau décide de prendre en charge la formation du permis fluvial OEL d'un bénévole souhaitant s'engager davantage dans le pôle navigation durant la prochaine saison.



PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 s'ouvre de nombreuses inquiétudes et divers questionnements.

Si les enjeux et les besoins des territoires auxquels l'association répond ne sont plus à démontrer, il semble cependant que les pouvoirs publics sont de plus en plus frileux à les soutenir financièrement. Fin 2024, plusieurs non-reconductions de subventions ont été annoncées à Au Fil de l'Eau.

Par exemple, le Département du Val-de-Marne ne souhaite plus soutenir les croisières pédagogiques avec les collégiens et les services de passeurs de rives. Le PIC IAE, enveloppe de l'Etat destinée à la prise en charge des formations des salariés en insertion, est en forte baisse. Le Fonds de Développement de l'Insertion a disparu.

D'autres reconduites de financements sont très incertaines comme les subventions municipales et territoriales. Les marchés obtenus dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques ne sont pas garantis pour 2025 alors même qu'une forte communication sur l'héritage de l'évènement a été menée par les institutions.

Cette situation questionne le projet de déménagement du siège social de l'association de Choisy-le-Roi à Rungis dans des locaux du Département du Val-de-Marne, alors même que ce dernier est censé permettre à Au Fil de l'Eau d'optimiser ses activités et ses coûts.

Au Fil de l'Eau, qui existe depuis plus de 40 ans, appelle les pouvoirs publics et les opérateurs économiques enclins à des groupements à s'engager concrètement et sans plus tarder, en faveur de l'insertion par l'activité économique et de l'environnement. Il va de soi que les activités d'Au Fil de l'Eau sont uniques en Ile-de-France tant par la transversalité des actions proposées que par la réponse apportée à des enjeux de développement local. Avec les baisses drastiques de subventions, la fragilité encourue pourrait amener à la cessation d'activité de l'association. Au-delà de la disparition d'un acteur associatif de proximité engagé pour l'éducation populaire, l'accompagnement au retour à l'emploi et l'environnement, toutes ces actions ne seraient reprises par aucun autre acteur. En effet, le contexte non concurrentiel des activités menées par l'association n'offre aucune perspective de rentabilité pour un opérateur privé qui souhaiterait fonctionner sur un régime de prestations (ventes classiques) de biens et de services.

Minimiser la précarité économique qui pèse sur les ateliers chantiers d'insertion et l'éducation à l'environnement, c'est prendre le risque de faire du développement durable et du mieux-vivre ensemble un vœu pieux.

Pour les jeunes générations qui ont besoin de se projeter sur un avenir serein, l'engagement financier des pouvoirs publics doit être orienté vers les enjeux qui les préoccupent en tant que citoyens : l'emploi, l'éducation, la mobilité et l'environnement.



ILS ONT SOUTENU AU FIL DE L'EAU EN 2024



